



Leadership rural au Maroc, entre jeunes et notables

Zakaria Kadiri¹, Mostafa Errahj²

¹ Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Ain Chock-Casablanca, Centre Marocain des Sciences Sociales, ² Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès, Département Ingénierie de Développement. Contact : zakariaa.kadiri@gmail.com

Résumé

Actuellement, plusieurs politiques publiques marocaines promeuvent la création d'associations de développement et de coopératives où les jeunes leaders trouvent leurs place grâce à leur mobilisation dans l'action collective. En s'appuyant sur des recherches empiriques réalisées entre 2006 et 2014 dans le Moyen Sebou et dans la région d'El Hajeb au Nord du Maroc, nos résultats montrent que : i) les jeunes leaders sont maintenant fréquemment présents dans les associations et les coopératives ; ii) les jeunes leaders mobilisent des ressources nouvelles (techniques, managériales, linguistiques, etc.) qui sont différentes de celles des notables traditionnels (grande propriété, moyens financiers, etc.) ; iii) les jeunes n'arrivent pas à accéder à la commune rurale, parce que les ressources dont ils disposent ne sont pas en lien avec ce que les électeurs attendent d'un président de commune rurale. De ce fait, si la gestion de l'action collective est devenue un espace important pour les jeunes leaders, l'accès à la gestion de la commune rurale est encore réservé à des formes traditionnelles de leadership.

Mots clés : jeunes ; leadership ; notables ; ressources

Introduction

Les pouvoirs publics au Maroc entretiennent des rapports privilégiés avec l'élite rurale qui constitue le « centre de gravité » des politiques publiques agricoles et rurales (Leveau, 1976 ; Tozy, 2009). Ces rapports privilégiés ont lieu notamment en renforçant la position des notables au détriment d'une frange de la société rurale, particulièrement les jeunes (Kadiri et El Farah, 2013).

Depuis l'indépendance du pays, mais aussi durant la période de la colonisation, les pouvoirs publics ont consolidé un type de leader en particulier : le notable traditionnel. Celui-ci s'appuie sur une appartenance ethnique et lignagère dans la mobilisation politique (Tozy, 2009). En outre, le notable traditionnel assoie sa légitimité sur sa relation directe avec les agents de l'Etat, sur une grande propriété foncière (obtenue par héritage et/ou du fait de la redistribution des terres des colons par l'Etat indépendant) et

sur d'autres ressources distribuées par l'Etat comme les subventions. C'est, en quelque sorte, le type même du fellah « défenseur du trône » au sens de Leveau (1976).

De leurs côtés, les jeunes leaders ruraux ont été très peu visibles durant cette période de l'après indépendance du pays, dans les politiques publiques mais aussi de façon plus générale dans le rapport privilégié qu'entretient l'Etat avec la notabilité rurale. D'ailleurs, Leveau (1976) n'a pas abordé la question spécifique des jeunes leaders ruraux. De même, Pascon et Benttaher (1969), dans leur étude de référence sur « Ce que disent 296 jeunes ruraux » n'ont ni abordé ni rendu visible l'existence des jeunes leaders.

A partir de la fin des années 1990, de nouveaux modes d'action sont impulsés, fondés sur des concepts comme la démocratie, la société civile et la participation des populations. Cette évolution a notamment lieu dans les zones rurales, du fait de projets de développement financés à la fois par l'Etat et par des bailleurs de fonds. Les modes d'action mis en œuvre dans le cadre de ces programmes favorisent l'émergence de nouveaux profils de leaders, produits essentiellement par la société civile. En particulier, ils offrent une place à des jeunes leaders, notamment grâce à l'émergence de nombreuses associations de développement local et de coopératives à l'instar de la dynamique internationale de la société civile, alors que les premières associations et coopératives agricoles étaient monopolisées par des notables traditionnels (Kadiri, 2012 ; Desrues, 2006).

C'est dans ce contexte associant rapport privilégié entre l'Etat et les notables ruraux et ouverture à des modes d'action plus participatifs, que nous questionnons la place et les ressources des jeunes dans le leadership. Nos observations montrent que les jeunes leaders sont maintenant présents dans

les associations et coopératives. Notre hypothèse est que les jeunes mobilisent des ressources différentes de celles des notables, mais qui *a priori* ne sont pas suffisantes pour accéder à la commune rurale. Cette dernière constitue une forme politique de la gouvernance des territoires ruraux qui requiert pour l'élu communal une certaine représentativité entre les leaders locaux, un accès à d'autres sphères de pouvoir, et un contact avec les autres institutions publiques.

En s'appuyant sur des analyses empiriques, cet article se veut à la fois une contribution au renforcement des connaissances scientifiques et une contribution aux débats sur l'intégration des jeunes leaders dans les politiques publiques concernant le monde rural et agricole. Nous avons fait le choix d'analyser les jeunes leaders dans leur milieu, c'est-à-dire parmi l'ensemble des leaders locaux. L'objectif est de documenter non seulement le profil de ces jeunes leaders, mais aussi leurs interactions avec les notables.

La présente étude analyse les ressources mobilisées par les jeunes leaders ruraux en prenant en compte deux dimensions. La première concerne l'appartenance des jeunes à des associations et des coopératives locales. Nous analysons comment les jeunes négocient cette position institutionnelle en mobilisant des compétences techniques, financières et de gestion de projets locaux. Ces compétences leur procurent une légitimité locale et leur facilitent le positionnement parmi les autres leaders. La deuxième dimension concerne la place des jeunes leaders dans la gouvernance de leur territoire, que nous considérons dans le sens de participation dans la gestion des affaires publiques locales. Pour cela, nous prenons comme exemple les élections de 2009 au niveau d'une commune rurale. Cet exemple démontre comment, en se positionnant en tant que leaders, les jeunes n'obtiennent pas nécessairement la même

réussite électorale dans les communes que celle acquise au niveau des associations. L'étude a été menée dans les régions du Moyen Sébou et d'El Hajeb.

Méthodologie et cas d'étude

La littérature internationale définit le leadership, sans toutefois proposer une définition particulière du « jeune leader ». Nous considérons le leadership comme un processus réciproque de mobilisation des ressources économiques, politiques et symboliques, par des personnes avec certains motifs et buts, dans un contexte de compétition et de conflit, en vue de réaliser des objectifs tenus par les leaders et les personnes qui les reconnaissent comme telles (McGregor Burns, 1978). Nous ne prétendons pas analyser toutes les ressources des leaders. Nous aborderons les ressources qui permettent aux jeunes leaders de se positionner par rapport aux notables. Nous considérons comme leader toute « personne reconnue pour ses capacités à impulser l'action collective ou à agir au nom du groupe pour son bénéfice » (Goirand, 2014). Toutefois, cette définition ne permet pas d'identifier les profils de leaders possibles (jeunes et notables) ni leurs ressources.

Pour cela, nous avons demandé à une soixantaine d'agriculteurs du Moyen Sébou et une quinzaine à El Hajeb d'identifier leurs propres leaders, « leurs *za'im* ». Dans la région du Moyen Sébou, les agriculteurs nous ont indiqué 16 *za'im* alors que dans la zone d'El Hajeb au Saiss ils nous en ont indiqué 4. Parmi ces 20 leaders, nous avons identifié des jeunes leaders « *za'im(s) chab(s)* » qui se considèrent eux-mêmes comme jeunes ou qui sont reconnus par leur communauté comme tels. En effet, nous évitons de définir le jeune par son âge. En effet, une définition par l'âge ne

rend pas compte du statut particulier des jeunes ruraux au Maroc, qui même en étant d'un âge avancé, se considèrent eux-mêmes comme « jeunes – *chabab* », notamment parce qu'ils vivent encore dans la maison familiale et qu'ils sont encore attachés à une exploitation familiale toujours gérée par leurs parents.

En s'appuyant sur des recherches empiriques réalisées entre 2006 et 2014, nous avons analysé les profils des 20 leaders identifiés par nos enquêtés à travers des entretiens approfondis avec chaque leader afin d'identifier les ressources qui leur permettent d'acquérir leur légitimité, les coalitions dans lesquelles ils s'insèrent, les relations avec leurs communautés et avec les autres leaders. Ces deux dernières dimensions nous ont permis d'identifier et d'analyser deux coalitions de leaders, la 1^{ère} menée par un jeune leader et la 2^{ème} par un notable (*aâyane*), et qui se confrontent aussi bien dans les associations et coopératives, qu'au niveau de la commune rurale.

Les deux zones, situées au Nord du Maroc, se caractérisent par l'accès à l'eau d'irrigation comme élément structurant du fonctionnement des exploitations agricoles et des relations de pouvoirs entre les acteurs concernés. Dans le Saiss, les quatre leaders identifiés sont membres d'une association de développement local et appartiennent à des zones maraichères d'irrigation privée. Dans la région du Moyen Sébou, la zone a été structurée depuis 1994 par un projet hydraulique ; les 16 leaders font partie de 5 AUEA – Associations des Usagers des Eaux Agricoles –, deux fédérations d'AUEA, deux associations de développement local et 4 coopératives laitières. Ces leaders sont parfois membres de plusieurs de ces organisations. Pour analyser les élections communales, nous avons considéré les leaders impliqués à la fois

dans ces organisations collectives et dans la campagne électorale de 2009.

Résultats

Etre jeune leader, c'est d'abord un passage par une organisation collective

Nos enquêtés définissent un leader comme une personne : i) capable d'impulser une action collective et de mobiliser son groupe (douar, *jmaâ*, association, coopérative, commune, etc.) ; et ii) ayant un contact avec les autorités et les acteurs externes afin de trouver des solutions aux problèmes locaux. Cette désignation ne fait évidemment pas de distinction entre jeunes et notables. Nous avons donc demandé à nos enquêtés de spécifier la différence entre les deux. La réponse d'un agriculteur du Saiss à notre question sur les caractéristiques requises pour être un leader notable était la suivante :

« Il nous faut quelqu'un qui a de l'argent pour se mobiliser dans l'association. Il ne va pas nous attendre à chaque fois qu'il y a besoin d'argent pour quelque chose. En plus, un riche voudra moins nous voler ».

En demandant à la même personne la possibilité de considérer un jeune comme leader, il nous répond :

« Le jeune « chab », s'il n'est pas dans la commune ou une association, je ne pense pas qu'il peut devenir un leader

comme les autres [les notables – al aâyane] ».

En effet, le passage d'un jeune par une organisation collective de type électif – la commune – ou d'autres types – association de développement, association d'irrigants et coopératives – est considéré par les agriculteurs comme une condition pour que le jeune soit considéré comme leader. Le tableau 1 illustre ce constat avec 17 leaders parmi les 20 étudiés qui occupent officiellement des postes de responsabilité au sein des organisations collectives et institutions de la zone. Si l'ensemble des leaders se positionne au niveau de ces organisations collectives, nous constatons cependant que les jeunes (les 7 premiers dans le tableau) sont en moyenne deux fois plus présents dans les associations et les coopératives. Les 7 jeunes leaders se positionnent principalement au niveau des associations d'irrigants et au niveau des coopératives laitières et associations de développement. Ces résultats nous invitent à analyser les ressources qui permettent aux jeunes de se positionner, plus que les notables, au niveau de ces organisations collectives et que nous décrivons dans la section suivante.

Le tableau 1 montre aussi que le leadership de la zone est à « multiples casquettes » (les leaders font partie de plusieurs organisations à la fois) et que les jeunes saisissent cette multi appartenance institutionnelle.

Tableau 1 : Positionnement de 20 leaders dans les organisations collectives locales

Type	Nom	Appartenance au conseil d'administration des organisations suivantes			
		Association d'irrigants	Fédération d'association d'irrigants	Commune rurale	Coopérative ou association de développement
Jeunes	Noureddine	X	X	X	
	Driss	X	X		X
	Khalid				X
	Slimane				X
	Jilali	X	X	X	
	Nabil	X		X	
	Toufik	X	X		X
Non-jeunes	Mostafa	X	X	X	X
	Laârbi	Ex	Ex	X	X
	Saïd	Ex	Ex		
	Abdelkrim	X			
	Youssef	Ex	Ex		
	Yacine				X
	Ahmed	X	X		
	Bouchaib	X	X		X
	Slimane Père				
	Hicham			X	
	Jilali Frère	X			
	Mounir				X
	Kamal			X	

Ex = a occupé une charge dans le conseil d'administration. (Les noms figurants dans ce tableau ne correspondent pas aux noms réels)

Des nouvelles ressources et une quête de légitimité pour les jeunes

Mener une action collective permet aux jeunes leaders de se positionner au niveau des associations et coopératives de leurs douars. Les jeunes proposent un nouveau profil de leadership en mobilisant des ressources multiples qui ne sont pas celles des notables. Ces derniers mobilisent de leur côté des ressources foncières, des moyens financiers, l'appartenance à des familles de notables et des rapports directs avec les autorités locales (Kadiri, à paraître). Comme indiqué dans la Figure 1, ces ressources permettent aux jeunes de se former et d'acquérir une légitimité à devenir leaders notamment à

travers une mobilisation dans l'action collective (Goirand, 2014). Les ressources des jeunes leaders se résument en :

- i) Des **compétences techniques**, par exemple la capacité de gérer un réseau d'irrigation. Ainsi, après avoir acquis une légitimité dans la gestion du réseau d'irrigation, un jeune aiguardier démissionne et devient élu communal en 2009. Un agriculteur du même douar décrit ce leader comme « *une personne qui a géré les tours d'eau durant des années et ce malgré les problèmes de la station de pompage et les fuites (...). Il a montré qu'il est compétent à gérer le réseau d'irrigation et gagné une notoriété (...)* il est connu

maintenant. Au final, cela lui a surement servi pour l'accès à la commune ».

- ii) Des capacités de **compréhension des règlements** des associations et coopératives. *« C'est [ce jeune leader] qui nous a expliqué comment fonctionne notre association. Avant, on assistait à l'assemblée générale en ne sachant même pas ce qu'il y a dans le règlement. C'est grâce à des jeunes instruits au douar qu'on a compris le règlement »* nous explique un interviewé au Moyen Sebou.
- iii) Des capacités de **gestion financière et administrative**. Les jeunes leaders ont parfois introduit de nouvelles règles de gestion transparente des comptes financiers des associations et coopératives. Un jeune leader d'une coopérative laitière nous décrit comment le conseil d'administration de sa coopérative, grâce à l'idée de quelques jeunes, a instauré un mécanisme de transparence : *« on a exigé que tous les adhérents affichent leurs comptes – crédits et bénéfices – dans le local de la coopérative. Avant on disait que telle personne bénéficie de la coopérative pour s'enrichir et une autre n'a jamais payé ses crédits ».*
- iv) Des capacités de **montage et gestion des projets**. C'est le cas de la conception et de la mise en œuvre d'un projet d'adduction d'eau potable conduit par un groupe de jeunes leaders au niveau d'un douar au Moyen Sebou. Ce groupe a négocié avec un bailleur de fonds européen pour financer le projet, sollicitant par la suite le gouverneur et la direction des affaires sociales pour un complément de financement dans le cadre de l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH).

- v) Des capacités **linguistiques**. Bien souvent, les associations de développement établissent des partenariats avec des bailleurs de fonds étrangers. C'est le cas du projet d'adduction d'eau potable évoqué ci-dessus. Pour d'autres projets de développement également, les jeunes ont dû communiquer dans une langue étrangère pour établir le contact, formuler un plaidoyer et convaincre le bailleur de fonds de financer le projet. *« Maintenant, on veut travailler avec l'Agence Française de Développement qui va nous aider pour le matériel et la technique du semis direct, il nous faut quelqu'un [un leader] qui sait au moins parler français, pas quelqu'un qui ne sait même pas formuler une phrase ».* Telle était la ressource spécifique mentionnée par un agriculteur à propos d'un jeune leader ayant une formation académique.

Enfin, ces ressources permettent aux jeunes leaders d'ancrer leur légitimité au niveau des associations et coopératives. La Figure 1 montre qu'il s'agit d'un processus par le biais duquel les jeunes leaders acquièrent une légitimité locale à travers la mobilisation de différentes ressources. Cette étape rend possible la tentative de quelques jeunes leaders pour accéder aux conseils communaux. Nous analyserons cette tentative dans la section suivante en montrant notamment que les ressources des jeunes ne leur permettent pas l'accès à des communes rurales, celles-ci étant encore sous l'emprise des notables.



Figure 1 : Différentes ressources mobilisées par les jeunes leaders pour acquérir leur légitimité

L'association d'irrigants et la commune rurale : deux espaces de compétition politique en interaction¹

Nous avons centré l'analyse sur la campagne électorale pour les élections communales de 2009 dans une commune du Moyen Sébou, autour de deux coalitions menées par deux leaders, Driss et Laârbi. Le premier est considéré par son groupe comme jeune et le deuxième comme un notable.

La première coalition est menée par Driss président d'une AUEA en 2009 : il est jeune, instruit, instituteur et impliqué dans le développement local. Sa coalition a émergé avec le début d'un projet d'irrigation, structurant dans la zone en 1999. Cependant, Driss n'a pris le devant de la scène qu'en 2003 lors de l'assemblée générale de l'AUEA. La deuxième coalition est menée par Laârbi, notable et ex-président de l'AUEA en 2009. Laârbi était présent dès le démarrage du projet (1994) et impliqué dans la présidence

de l'AUEA entre 2000 et 2003. Ancien membre de la fédération d'AUEA, il entretient des relations de pouvoirs (à travers l'obtention de crédits pour les agriculteurs qui rejoignent sa coalition) et d'association avec ses alliés (à travers un lien de métayage). Sa coalition a perdu le contrôle de l'AUEA en 2003 au profit de Driss.

Driss et Laârbi se sont déclarés candidats pour les élections communales en 2009. L'enjeu est important pour les deux coalitions formées autour de ces deux leaders car ces derniers font partie du même douar représenté par un seul élu communal. La présidence de la commune permet au gagnant de figurer parmi les leaders centraux de la zone, d'être au contact des institutions publiques et d'accéder aux informations qui concernent la zone d'action de la commune, voire des communes avoisinantes. La localisation de ce douar (grand village de la zone²) à l'intérieur d'un périmètre irrigué fait de l'eau un enjeu essentiel au sein des réseaux sociaux en place. Dans cette commune, l'association d'irrigants

¹ Les éléments présentés ici ont été analysés plus en détail dans Kadiri et al. (2010).

² D'après le recensement général de 2004, il y avait 1420 habitants dans ce douar en 1994 et 1778 en 2004.

est devenue un tremplin politique incontournable pour les leaders. Toutefois, les leaders doivent d'abord valider leur légitimité à travers des alliances au niveau du douar avant de prétendre à la présidence de la commune rurale.

Les deux coalitions autour de l'eau mobilisent les électeurs

La mobilisation avant les élections est perceptible à travers les réunions et négociations dans le douar mais aussi avec d'autres élus potentiels au niveau des autres douars, en vue de constituer des alliances pour le conseil communal. Comme partout ailleurs au Maroc, la mobilisation commence avant le lancement officiel de la campagne électorale à travers différents types de réunions.

1. *Des réunions d'alliés au sein de la même coalition.* Les premières rencontres autour des élections ont concerné les membres de chaque coalition. Il s'agit d'un nombre de personnes restreint (pas plus de 10) qui sont « des leaders de deuxième rang » en ce sens qu'ils ne se présentent pas comme candidats aux élections mais s'impliquent pour « préparer le terrain » à leurs candidats. Ces alliés sont souvent des « jeunes » de 20 à 45 ans. Ces premières réunions se tiennent dans la maison de l'un des membres du groupe et non dans des lieux publics (cafés, mosquée).

2. *Des réunions de gestion des conflits.* Les deux coalitions ont commencé la mobilisation des électeurs éventuels quelques semaines avant l'échéance électorale. Pour Driss, le plus jeune des candidats aux élections dans la commune étudiée, les premiers pas ont commencé par le contact avec des personnes qui ne font pas partie de la coalition adverse mais avec qui il a des problèmes, spécialement autour de l'association d'irrigation qu'il préside. Dans ces discussions, il met en avant sa compétence dans la gestion de l'AUEA en

termes de transparence financière, de fonctionnement technique, par rapport aux compétences de son rival, le notable, qui n'a pas réussi lors de sa précédente présidence de l'AUEA à en faire une association « performante ».

3. *Des réunions d'alliés au niveau du territoire de la commune.* La mobilisation pour la recherche des alliances s'effectue au niveau des autres douars de la commune. Si Lâarbi mobilise un capital social plus important en termes de potentiels électeurs (ce que lui-même prétend avoir), chaque leader ne se limite pas à son douar, il cherche l'alliance des éventuels élus des autres douars. Les deux leaders sont conscients que la présidence de la commune peut se jouer sur cette composante.

Ces éléments autour de la mobilisation politique entre une coalition menée par un jeune leader et une autre menée par un notable local, montrent que les jeunes leaders, une fois engagés dans des enjeux électoraux, pratiquent les mêmes stratégies de mobilisation que celles des notables. En effet, la figure du jeune leader s'appuyant sur le travail associatif devient une figure politique dans l'exemple des communes rurales, mettant ainsi les jeunes leaders au centre d'une gouvernance territoriale historiquement dominée par les notables.

Le résultat des élections : opposition de résultats entre association d'irrigants et commune

Dans la commune rurale étudiée, les coalitions qui se mobilisent aux moments des élections communales ou au moment des élections de l'AUEA reposent sur une même configuration. Toutefois, les résultats des deux événements sont opposés. En effet, la première coalition, menée par le notable Lâarbi, a réussi à se maintenir au niveau de la commune, alors que la seconde, menée par le jeune Driss, a connu

une ascension par le biais de l'association d'irrigants.

Nous reprenons deux extraits d'entretien illustrant comment les résultats des élections sont expliqués par des agriculteurs de la commune. Le premier est celui d'un agriculteur de la coalition perdante menée par le jeune Driss. Il nous rapporte : « *les gens ne veulent pas laisser la place aux jeunes, on a tout fait pour gagner mais eux [l'autre coalition] sont puissants, ils ont les moyens et ont pu changer la tendance à la dernière minute, la nuit du vote, grâce à leurs moyens financiers* ». Le deuxième extrait est celui d'un agriculteur de la coalition gagnante, celle du notable Laârbi. Il nous rapporte : « *il [Driss] est président de l'association d'irrigants, il croit qu'il sera président partout, il est encore petit pour être président de la commune* ». Toutefois, les jeunes ne sont pas exclus définitivement de la sphère des communes. En témoigne l'accès d'un jeune leader à une autre commune rurale. Ce jeune tend plutôt à mobiliser les ressources notabiliaires et donc à devenir un notable, rendant ainsi complexe la figure du jeune leadership rural (voir à ce propos Kadiri, à paraître).

Au niveau de la localité que nous analysons, si la coalition autour du jeune Driss a acquis la présidence de certaines associations grâce à une légitimité dans le travail associatif et dans la maîtrise technique de l'association d'irrigants, la coalition autour de Laârbi, le notable, continue d'occuper la commune rurale, sans toutefois être totalement écartée des enjeux de gestion e l'eau.

Cette différence de résultats peut s'expliquer par la différence entre les ressources mobilisées par chacune des coalitions. En outre, la légitimité de chaque leader change d'une compétition à l'autre, et le fait d'être à la tête d'une organisation collective n'implique pas nécessairement d'être à la

tête d'une autre organisation. Les résultats des élections communales de 2009 montrent encore l'incapacité des jeunes à concurrencer les notables locaux qui mobilisent un capital social basé sur des alliances politiques, des moyens financiers plus importants dans les campagnes électorales, etc. Enfin, les ressources techniques, financières et linguistiques ne permettent pas encore aux jeunes de cette localité d'émerger en tant que leaders politiques. De ce fait, la mobilisation dans le développement local ne permet pas aux jeunes d'accéder à la commune rurale et à travers elle aux autres sphères de décisions publiques (province, région, négociations avec les différentes administrations publiques comme celle de l'équipement).

Les agriculteurs estiment que les associations et coopératives sont des organisations orientées vers des actions localisées et identifiables. Dans ce cas, la position des jeunes leaders dans l'action collective est importante. En revanche, la commune rurale apparaît comme un espace encore réservé aux formes traditionnelles de leadership.

Discussion et conclusion

Les nouvelles ressources des jeunes leaders

Les dynamiques actuelles du leadership ne correspondent plus aux configurations décrites par Leveau (1976), où la mobilisation de la notabilité était au centre des politiques publiques marocaines. Certaines recherches montrent la manière dont la notabilité est toujours mobilisée, par exemple au niveau des projets d'aménagement (Kadiri et al., 2011). Toutefois, le fait que les jeunes leaders tout autant que les notables se positionnent aussi

bien dans les AUEA que dans les communes rurales, montre que : i) la notabilité investit aussi les AUEA en cherchant de nouvelles compétences techniques et managériales (Cf. Tableau 1 qui montre que les notables se positionnent aussi dans les AUEA), et ii) les jeunes ayant une légitimité professionnelle investissent dorénavant le champ politique. Toutefois, les ressources mobilisées par les jeunes leaders et les notables sont très différentes : les premiers mobilisent l'action collective et différentes ressources liées à leur instruction et à leurs capacités de gestion technique et managériale des associations et coopératives ; les seconds mobilisent des ressources financières, des rapports avec les pouvoirs publics ainsi qu'une propriété foncière importante. En effet, détenir une grande propriété confère une position symbolique au notable, et dans certain cas, ce dernier s'associe avec plusieurs agriculteurs – alliés en métayage (voir aussi Kadiri, à paraître).

Nous sommes donc toujours dans un milieu rural où les pouvoirs publics gardent un rapport particulier avec l'élite locale. Mais ce rapport a évolué en intégrant les nouvelles dynamiques autour de la participation par l'intermédiaire des associations et coopératives. Les jeunes leaders sont de plus en plus instruits et ne sont pas particulièrement issus de grandes familles. Ils se forment à travers les associations et coopératives, dans le montage de projets plus techniques (par exemple, adduction en eau potable, irrigation) et dont la gestion implique des ressources financières et administratives. Par ailleurs, les jeunes leaders se forment dans leurs rapports avec les différents acteurs publics et privés concernés par ces projets de développement, notamment à travers leur contact avec l'INDH pour l'eau potable, avec la direction provinciale de l'agriculture pour l'irrigation, et avec l'Agence Française de

Développement pour le matériel agricole et le semis direct.

Mais cette analyse montre qu'il existe bien un « plafond » pour les jeunes leaders : pour eux, le monde politique local reste encore difficile à atteindre. Et ce sera le cas tant que les communes feront référence aux formes de notabilités traditionnelles. Pour la société rurale, un président de commune est fortement assimilé à un notable, moins à des compétences de jeunes.

Une intégration des jeunes par les politiques publiques ?

Ces résultats nous amènent à nous interroger sur la prise en compte de l'essor des jeunes leaders par les politiques publiques. En effet, très peu de politiques se consacrent aux jeunes, et encore moins aux jeunes leaders. Certaines recherches démontrent que les politiques agricoles considèrent avant tout les seuls détenteurs de « titres fonciers » ou « ayants droit » dans la mise en place des projets de développement (Kadiri, 2012). La conséquence de cela est que les pouvoirs publics renforcent directement la position de notables locaux dont le pouvoir repose principalement sur la propriété foncière et les ressources financières. Nos résultats démontrent cependant que, même dans le cas de projets d'irrigation, les jeunes se mobilisent dans les AUEA grâce à des compétences techniques. Ne serait-il pas pertinent d'intégrer ces jeunes dès la conception de ces projets ? Ceci pourrait se faire notamment en optant pour des stratégies adaptées à cette catégorie sociale.

Les jeunes se mobilisent dans des associations et des coopératives, les utilisant pour renforcer leur d'ancrage territorial. Ce constat peut aussi être favorisé par les politiques agricoles en appuyant l'émergence de jeunes leaders, qui serviront la mise en place de

projets de développement de plus en plus demandeurs de ressources spécifiques. En effet, les politiques publiques actuelles telle que le Plan Maroc Vert visent des actions de développement agricole de grande ampleur et impliquent la gestion de budgets importants. Le montage de projets (par exemple, stations de conditionnement et de séchage, circuits de commercialisation, agrégation, etc.) devient complexe et nécessite des études de faisabilité détaillées, mais aussi des compétences conséquentes pour leur mise en œuvre et leur gestion. Certaines actions peuvent s'orienter directement vers des jeunes qui ont déjà développé leurs compétences dans les associations et coopératives et qui peuvent les mobiliser dans les nouvelles actions publiques.

Enfin, des actions ponctuelles et/ou des choix stratégiques peuvent être envisageables de la part des pouvoirs publics : cycles de formation au montage de projet, au plaidoyer, au suivi-évaluation des actions de développement, aux circuits des bailleurs de fonds, etc. Or, pour l'instant, les seules actions concrètement entreprises dans le cadre d'actions publiques concernent les formations techniques à destination des fils d'agriculteurs, qui ne sont pas forcément des fils de notables. Ces dernières sont certes nécessaires, mais insuffisantes pour installer un paysage de leadership diversifié et en harmonie avec les nouvelles dynamiques en cours dans le monde rural.

Pour en savoir plus

Desrues T, 2006. [Le corporatisme agrarien au Maroc. La trajectoire de l'Union marocaine de l'agriculture](#). *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 111-112, 197-217.

Goirand C., 2014. Participation institutionnalisée et action collective

contestataire. *Revue internationale de politique comparée*, 20(4), 7-28.

Kadiri Z. à paraître, Jeunes, leaders et agriculteurs au Maroc : complexité et positionnement multiple. Numéro spécial : Jeunes ruraux au Maghreb. *Cahiers Agricultures*.

Kadiri Z, Kuper M, Errahj M, 2011. Projets d'aménagement et développement territorial. Le cas du périmètre irrigué du Moyen Sebou au Maroc, Numéro spécial : Politiques de l'eau. *Pôle Sud*, 35(2), 77-96.

Kadiri Z., El Farah F-Z, 2013, [L'agriculture et le rural au Maroc, entre inégalités territoriales et sociales](#), Rabat, Blog scientifique *Farzayates/Inégalités* du Centre Jacques Berques.

Kadiri Z, Tozy M, Errahj M, 2010. L'eau d'irrigation et les élections communales au Moyen Sebou. L'association des irrigants comme espace de compétition politique, Dans Tozy M. (dir) : *Elections au Maroc. Entre Partis et notables (2007-2009)*, Ed. Ennajah El Jadida, Casablanca, Maroc, p. 199-227.

Leveau R, 1976. *Le fellah marocain, défenseur du trône*. Editions de la Fondation Nationale des Sciences politique, Paris, 235 p. 1976.

McGregor Burns J, 1978. *Leadership*, N.Y, Harper & Row.

Pascon P, Bentahar M, 1978 [1969]. « Ce que disent 296 jeunes ruraux », dans *Études sociologiques sur le Maroc : recueil d'articles conçu et préparé par Abdelkébir Khatibi*, Tanger, Éditions marocaines et internationales, pp. 145-287.

Tozy M, 2010. Leaders et leadership. Configurations complexes, ressources politiques et influence potentielle des leaders dans le cas de l'Oriental marocain. Dans Bonte P, Elloumi M, Guillaume H, Mahdi M, *Développement rural, Environnement et Enjeux territoriaux : Regards croisés Oriental*

marocain et Sud-Est tunisien, Rabat, La croisée
des Chemins, pp. 363-378.